



Client n° 55147

SNC RUSCASSIE JEAN LUC ET OLI
LE BOURG
46210 GORSES



N°TVA:

FACTURE n° 09207103 du 31/03/24

Pour nous contacter, appelez le 06 29 87 88 94

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
845190.01	CLOSOIR LAHEROLL ALU 370MM/10M RGE	20	ML		11,12	222,40		
	dont Eco-Contribution					(0,20)		
42.01	TRANSPORT ET DECHARGEMENT FORFAIT	1	U		79,00	79,00		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U		11,00	11,00		
BON N° R1236873 DU 20/03/24 ENLEVE AG. FIGEAC								
Signé par JC Olivier								
82718.20	PLANCHE RIVE N:BLC 21/195-4,20 C+R	21	ML		4,58	96,18		
	dont Eco-Contribution					(0,21)		
359110.01	FEUILLE ZINC 0,65MM-1,00/2,00M VM	4	U		64,51	258,04		
	dont Eco-Contribution					(0,04)		
359112.01	GOUTTIERE 1/2R.ZN 0,65/250-4M SP VM	6	U		33,29	199,74		
	dont Eco-Contribution					(0,06)		
359305.01	SOLIN BISEAU ZN 0,65MM/100MM-2ML VM	9	U		9,04	81,36		
	dont Eco-Contribution					(0,09)		
257364.01	CROCHET UNIV.1/2RD 25 LT25	50	U		3,05	152,50		
BON N° R1236875 DU 20/03/24 ENLEVE AG. FIGEAC								
Signé par OLIVIER								
82719.04	PLANCHE RIVE N:BLC 21/220-4,80 C+R	24	ML		5,17	124,08		
	dont Eco-Contribution					(0,48)		
BON N° R1236911 DU 22/03/24 ENLEVE AG. FIGEAC								
Signé par ruscassie								
V/REF: CHANTIER 14729 DEPOT								
137402.06	RIVE DTE S/RABAT DC12 CATHEDRAL TE	9	U		8,65	77,85		
	dont Eco-Contribution					(0,09)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 262787227 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr

N°ICS FR52ZZZ501825

1876 0N